



**PRÉFÈTE
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires de Vaucluse**

Service Politique d'Aménagement et d'Habitat
Unité Logement Social
Affaire suivie par : Serge DENUNCQ
04 88 17 85 90
serge.denuncq@vaucluse.gouv.fr

Avignon, le

AR n°

Madame,

En date du 3 août 2022, la commune de PERTUIS a réceptionné une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) relative à un bien vous appartenant et dont l'acquéreuse est la société C.I.M.E..

Cette DIA concerne, sur la commune de PERTUIS, les parcelles cadastrées AT n°234 et 262 pour une superficie totale de 2269 m².

Dans le cadre de l'instruction de la présente déclaration d'intention d'aliéner, et conformément aux dispositions de l'article L 213-2 du Code de l'Urbanisme et du décret n° 2014-1573 du 22 décembre 2014, fixant les conditions de communication de pièces complémentaires, je vous prie de me communiquer par voie postale, en recommandé de préférence (à l'adresse ci-dessous et à l'attention de la personne chargée du suivi de l'affaire, indiquée ci-dessus) une copie des pièces suivantes :

- Les extraits de l'avant-contrat de vente contenant les éléments significatifs relatifs à la consistance et l'état de l'immeuble;
- Et les annexes, notamment les plans et état des lieux des diverses servitudes.

De plus, conformément aux dispositions des articles L 213-2 et D 213- 13-1 et suivants du Code de l'Urbanisme, je sollicite votre accord pour qu'il soit procédé à la visite du bien concerné.

Je vous invite à prendre contact avec M. Serge DENUNCQ, que je missionne pour conduire cette visite et avec qui vous conviendrez des modalités de cette dernière.

Services de l'État en Vaucluse
Direction Départementale des Territoires
84905 AVIGNON CEDEX 9
téléphone : 04 88 17 85 00
courriel : ddt@vaucluse.gouv.fr
Site internet : www.vaucluse.gouv.fr